

110) Partie d'un rescrit officiel, émanant sans doute du gouverneur d'Achaïe. Le rescrit donne à un personnage nommé Priscus la permission d'élever (au sanctuaire de l'Isthme) un ou plusieurs bâtiments avec cinquante

chambres et fixe les conditions dans lesquelles ces chambres seront utilisées par les athlètes lors des jeux. Dix-sept lignes de texte grec suivies d'une ligne ainsi conçue :

data . . . MIII · K · DECEMBER · ET · PRO · ROSTRIS · LECTA · IX · K · DECEMBER ·

18 novembre et 23 novembre.

Les rostres sont ceux de Corinthe, situés au milieu de l'agora.

Priscus (P. Licinius Priscus Juventianus) figure dans d'autres textes, notamment sur une inscription du sanctuaire de l'Isthme (*J. G.*, IV, n° 203 ; ici fig. à la p. 187), qui se rapporte égale-

ment aux constructions de Priscus en cet endroit. Son nom revient aussi sur une base de statue de Corinthe, dont deux morceaux, qui se raccordent, ont été publiés isolément dans *Corinth*, VIII, 2, nos 70 et 111 et doivent se lire ainsi :

P. 188-189.

111)

M · F ·

*p*olyAENAE ·
sacerdoti · VICTORIAE
p · LICINIUS PRISCVS
*i*uuentianVS · ARCHIEREVS ·
uxori OPTVMAE ·

D

D

HISTORISCHES JAHRBUCH DER
 GÖRRESGESELLSCHAFT, LVIII,
 1938.

P. 97-108. J. Vives étudie les origines et l'aire d'expansion au cours des siècles (à l'époque wisigothique surtout) de l'« ère espagnole », attestée par d'assez nombreuses inscriptions (voir surtout *C. I. L.*, II, nos 2713-2714, 2833, 2918, 5683, 5729, 5738, 5744, 5752, textes reproduits, classés et étudiés p. 103-104). Conclut : 1° que cette ère, de plus en plus usitée à partir du iv^e siècle, surtout en Espagne occidentale, est bien la même

que l'ère dite « des consuls », connue d'abord dans la région asturo-cantabrique ; 2° que cette ère consulaire n'a nullement été introduite par les Romains en 206 av. J.-C., comme l'admet É. Hübner ; qu'elle a une origine toute spontanée et locale, et pourrait résulter d'une erreur grossière commise par les indigènes dans la lecture de quelque titulature impériale (où le nombre des consulats aurait été pris pour une indication d'années). Usage de la plupart des inscriptions mentionnant l'ère, avec nouvelle lecture ou explication (surtout pour *C. I. L.*, II, n° 3738).